

Subventions 2019 - Foulées de l'Embanie

Intervention de Hervé WILLER

Monsieur le Maire, cher-e-s collègues,

Il est sans doute inutile de revenir, une fois de plus, sur les interrogations quant aux principes et aux règles qui régissent l'octroi des subventions, c'est la même rengaine chaque année et rien ne change.

Nous souhaitons plus particulièrement revenir sur la subvention aux Foulées de l'Embanie. La manifestation du 23 septembre 2018 a malheureusement dû être annulée au dernier moment et l'association a dû faire face à toutes les dépenses liées à sa préparation sans engranger toutes les recettes attendues de la manifestation et des partenaires. Cela se traduit dans les comptes de 2018, présentés dans le dossier de demande de subvention 2019, avec des dépenses proches de 30 000€ et des recettes de 19 000€, soit un déficit de plus de 10 000€. C'est pourquoi, Monsieur le Maire, vous aviez rapidement annoncé l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour permettre à l'association de repartir en 2019.

Or, d'une part alors que l'association avait terminé l'année 2016 avec peu de réserves et une trésorerie d'environ 2 000€, et d'autre part avec un déficit annoncé de 10 000€ pour 2018, nous nous étonnons que la subvention exceptionnelle ne s'élève qu'à 2 000€. Nous ne comprenons pas comment l'association a pu faire face au paiement de toutes ses dépenses en 2018 sans l'octroi d'une subvention exceptionnelle versée immédiatement.

Monsieur le Maire, ce dossier n'a semble-t-il pas fait l'objet d'un examen sérieux par la commission chargée d'instruire la demande de subvention. Le montant de la subvention 2019 (8 500€ de subvention annuelle + 2 000€ de subvention exceptionnelle) nous paraît sous-évalué au regard des besoins réels. La lettre de l'association du 15 janvier 2019 à votre attention, jointe au dossier, présentait d'ailleurs une demande de 13 500€.

En reprenant le dossier de demande de subvention 2018, on s'aperçoit que les chiffres du compte d'exploitation 2017 sont identiques à celui de 2016. Les comptes 2017 avec le résultat de l'exercice, la situation de trésorerie et le relevé de compte en fin d'exercice n'ont visiblement pas été présentés.

Dans le dossier de demande de subvention 2019, le compte d'exploitation présente les différentes lignes de dépenses et de recettes de 2018, et leur total mais pas le montant du déficit, ni le montant des soldes de trésorerie en début et en fin d'exercice 2018. Le relevé de compte fourni dans le dossier affiche un solde créditeur au 31 décembre 2018 de 3 059,24€.

Les éléments financiers présentés au fil des dossiers de demande de subvention, notamment ceux de 2018, font apparaître certaines incohérences. Alors qu'on pourrait logiquement s'attendre à des difficultés de trésorerie en 2018, compte tenu du déficit annoncé de plus de 10 000€, l'association affiche une trésorerie positive de 3 000€ - supérieure à celle de fin 2016. Pour arriver à ce résultat – avec un brouillard épais sur les comptes 2017 – l'association aurait dû réaliser autour de 10 000€ de bénéfice en 2017. Je vous assure qu'un expert-comptable y perdrait son latin...

Par ailleurs, qui ignore ici que des rumeurs circulent sur la gestion de l'association depuis quelques années et davantage encore ces derniers mois. Malgré nos interrogations et interpellations à plusieurs reprises devant cette assemblée, nous avons longtemps mis ces rumeurs sur le compte de la médisance comme cela arrive parfois. Mais pour une association et des manifestations autant mises sous le feu des projecteurs, et des liens aussi étroits avec la commune, les rumeurs persistantes et cette opacité qui les crédibilise deviennent vraiment problématiques.

Monsieur le Maire, à défaut d'explications sérieuses sur toutes ces zones d'ombre, demandées et apportées à votre initiative, je ne vois pas d'autre solution que d'en informer la Chambre régionale des comptes, et s'il le faut, bien sûr nous nous en chargerons.